

VIVRE À La Clayette



**COLÈGE LES BRUYÈRES
CLASSE THÉÂTRE**



FÉERIE CLETTOISE 2016

Jumelage 3

Nouveaux commerces 4-5

Circulation stationnement 6-7

Hôpital 8-9

Déchets ménagers 10-11

Cantine 12

Classe théâtre 13

Repas du 3^e age 14-15

Projet mosaïque - école 16

Bibliothèque 17

Saison culturelle 15/16 18-19

Agenda 20



Le mot du maire



Avec les activités organisées par les associations, le programme culturel et les propositions des spectacles estivaux, notre commune a, cette année encore, montré une image de ville dynamique. Les divers travaux d'aménagement, de réfection, de renouvellement qui ont ponctué l'année renforcent cette image. Ces travaux d'entretien, sans être prestigieux, sont nécessaires pour la vitalité et l'avenir de notre commune.

Pour les années à venir, la réforme territoriale de la loi NOTRe* avec, au niveau local, la fusion des communautés de communes de La Clayette et Chauffailles sera un grand chantier. Les conséquences de cette fusion sont encore imprécises. Le transfert des compétences des communes vers cette nouvelle organisation aura pour effet de renforcer le pouvoir des communautés de communes. L'enjeu pour les élus est de profiter des avantages apportés par cette fusion imposée tout en préservant l'identité communale. Dans cette nouvelle entité, notre commune, site touristique remarquable, a une carte à jouer, un atout même. Mais toutes les compétences seront à rediscuter et harmoniser : voirie, gymnase, piscine, portage de repas, petite enfance, centre de loisirs, tourisme, culture... Il est à souhaiter que l'application de cette réforme n'ait pas un trop mauvais effet sur la feuille d'impôts des contribuables.

Bien que plus contraint que par le passé, le budget de notre ville laisse encore des marges de manœuvre. Les premières lignes du budget 2016 sont tracées. Comme les précédents, ce budget réaliste n'oubliera pas les grandes orientations prises depuis plusieurs années, en particulier la saison culturelle et le soutien aux associations. Ce budget sera voté en mars quand les montants des principales recettes seront connus.

Notre pays a connu des heures dramatiques cette année. L'état d'urgence a été mis en place avec ses contraintes nécessaires. Espérons que notre petit coin de pays reste épargné par les violences que la capitale a connues. Il est certain que chacun de nous aurait pu être une de ces victimes innocentes, les élans d'émotion et d'union nationale qui ont suivi ces moments graves en sont un témoignage. Je souhaite que l'année 2016 vous apporte ainsi qu'à vos familles, sérénité, paix et santé.

— DANIEL LAROCHE
MAIRE DE LA CLAYETTE



LA CLAYETTE ET L'EUROPE

À son tour La Clayette a reçu dans le cadre de rencontres triangulaires ses amis Allemands et Italiens les 28,29 et 30 août 2015, et cette réception se renouvelle tous les 3 ans (à cette occasion nous remercions tous les bénévoles qui ont reçu nos amis chez eux).

La délégation allemande, de Göllheim, était composée d'une douzaine de personnes et était accompagnée du Maire, M^r Dieter Hartmüller et de son épouse.

Quant à la délégation Italienne, de Marano Equo, nouvellement nommée, elle était composée de 16 jeunes, d'une moyenne d'âge de 25 ans et, par leur nouveau maire, M^r Carlo Maglioni, qui les accompagnait pour ce voyage.

Comme nous vous l'avions précisé dans le dernier bulletin, le samedi matin nous sommes partis en car, pour visiter le château de Digoine, puis nous nous sommes restaurés, le midi, à Palinges, avant d'aller visiter le musée de la mosaïque et la Basilique de Paray le Monial, retour à La Clayette vers 17h30, afin de se détendre avant de rejoindre la salle des fêtes pour un diner dansant, très animé avec toute cette jeunesse, une très bonne ambiance, dans laquelle ont fusé les hymnes nationaux.

Le lendemain, M^r le Maire leur a fait visiter les nouveaux aménagements de notre belle ville, ensuite chaque Maire a prononcé son

discours que chaque président a traduit dans les deux langues, puis s'en est suivi une collation, avant que nos amis Italiens ne nous quittent, car ils devaient prendre un avion pour Rome dans l'après-midi.

Les Allemands, eux, nous ont quittés avec leur mini bus le lundi matin.

Les nouveautés

- **Création d'une page Facebook** dans le but de dynamiser l'association et d'attirer du monde.
- Ayant de nouveaux jeunes qui souhaitent rejoindre notre comité, qui a été redynamisé par notre jeune président, M^r Loïc Alloin, nous aurons une délégation qui se rendra les 21 et 22 mai 2016 à Strasbourg, dans le cadre d'une rencontre culturelle et européenne de jeunes âgés de 19 à 30 ans, durant cet événement, sont prévus des conférences, ateliers de réflexions autour de thématiques européennes, mais aussi, des concerts...

À cette occasion, nos 5 Français retrouveront, les 5 Allemands de Göllheim et les 16 Italiens de Marano equo.



Les projets du comité

- Pour l'an prochain, les rencontres triangulaires devraient être inversées, les Italiens devraient nous accueillir et, les Allemands dans 2 ans (car ils souhaiteraient pouvoir nous recevoir afin de fêter dignement les 40 ans de jumelage avec nous).
- Organiser une fête de la bière en octobre 2016 une «OKTOBER FEST»
- Dans le cadre de la fête de la musique ou de la St-Rock, faire venir des groupes ou chorales des villes jumelées avec La Clayette, (à cet effet nous contacterons le président de l'association St-Rock, Bastien Dury, pour conseils et rapprochements).

- Eliane Plassard

ÇA BOUGE À LA CLAYETTE

DES NOUVEAUX COMMERCES

ILS SE TRANSFORMENT :

BELLA VITA



Après quelques travaux, Bella Vita reprend les locaux d'Annick et Nicolas dans la rue Centrale. Christine Sauvanot a su recréer un espace cosy. Elle a complété les gammes Homme et Femme des deux anciens magasins avec la marque «No excess» au style sportswear qui s'adresse aux jeunes.

LA BELLE ÉPOQUE



La Belle époque transforme l'ancien local du Grenier de Virginie. En plus de la Véranda au style chic moderne avec vue imprenable sur le Château, la salle «Bistrot», Pascal Clément et son épouse vous proposent une troisième salle qui pourra accueillir des groupes de 40 personnes : «on vit avec les projets».

> **Recommandé au Gault et Millau**

RESTAURANT BOSPHERE



Si vous aimez être reçu avec gentillesse en dégustant une cuisine du soleil rendez vous au Bosphore chez Hasan Cewik, rue Centrale. La salle a été entièrement refaite ainsi que la cuisine. Vous pourrez déjeuner, diner sur place ou emporter les spécialités du chef (Kebab, Tacos, Kofte...) pour les manger chez vous.

> **Wifi gratuit**

> **FERMETURE**

le mercredi et dimanche midi

STUDIO GODARD



Un espace clair et lumineux, un brin design sera l'écrin de vos prochaines photos d'identité, portrait, reportages familiaux, de groupes ou d'entreprises. Marion (photographe) et Benoit (infographiste) Perrin réaliseront vos développements numériques et argentiques ainsi que vos faire-part, invitations et toutes créations graphiques.

ILS S'INSTALLENT A LEUR COMPTE :



Marine CHEVALLIER

Elle a racheté le salon Elyane Coiffure place des Fossés. Depuis le 1^{er} Août 2015 l'enseigne est Marine Coiffure. Cette jeune femme de 24 ans a fait ses armes chez Marie Style à Varennes-sous-Dun et emploie une apprentie. C'est un style jeune et frais qui prédomine.



Camille DURY

Elle a repris le salon Art coiffure rue des Framboisiers depuis le 1^{er} janvier 2015. C'est dans un univers au design épuré dans des coloris gris poudré- fuchsia et une ambiance chaleureuse que vous êtes reçu depuis septembre 2015. Cette élève de Raphaël Perrier (entraîneur de l'équipe de France de coiffure) privilégie les lignes de produits naturels.

Annie COMTE

Elle a ouvert le Salon Mixte "Côté coupe" 11 rue Centrale le 1^{er} décembre 2015.

CELA BOUGE DANS LE MILIEU... MEDICAL :

Elise BOUCAUD

Médecin généraliste, vient renforcer l'équipe de docteurs de la maison médicale à partir du 2 novembre 2015. Elle rejoint Florence Corniau, Cécile et Thierry Dupart, Amélie Lefèvre, Raphaële Machet.

Valérie LEVEQUE

Infirmière à la maison médicale, s'associe avec M^{me} Frédérique Roché à partir du 1^{er} octobre 2015 suite au départ à la retraite de M^{me} Eliane Pluriel.

Constance MALHERBE

Est assistante collaboratrice au cabinet de Marie Agnès Coffe et Elodie Gelin depuis le 19 octobre 2015 à la Maison médicale des Cèdres en tant que Kinésithérapeute.

Christophe ROUSSEAU

Infirmier à la maison médicale, s'associe avec Mme Dubouis à partir du 1^{er} mars 2015 après avoir été collaborateur.

Rachel VOUILLON

Infirmière, a racheté la patientèle de Marie Agnès James Dury ainsi que les locaux de l'ancien cabinet de kinésithérapie du 73 rue de la gare. Depuis le 1^{er} janvier 2015, elle vous propose aussi de résoudre certaines problématiques telles que tocs, phobies, dépression, angoisse, énurésie et sevrage tabacologique par l'hypnose.

Hubert GARMIER et Luc Olivier SENECAT (médecins généralistes)

L'Éspace Radiologique de la Promenade, Yves Mathieu (infirmier), Pascal Vanden-Brande et Christophe Gouneaud (dentistes), Jean Claude Moisson et Patricia Vizier (podologues) sont aussi à votre disposition en ville.

CIRCULATION STATIONNEMENT

MODIFICATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

> Centre-ville

Afin de les rendre plus visibles, les emplacements 15 minutes ont été repeints en vert. Le fonctionnement reste le même. La durée du stationnement est limitée à 15 minutes et est contrôlée par un disque de stationnement.

Ce dernier indique l'heure d'arrivée et doit être apposé derrière le pare-brise côté trottoir.

Les emplacements 15 minutes sont au nombre de 14 et répartis comme suit :

- > 4 emplacements Rue Centrale entre les numéros 72 et 80
- > 3 emplacements Rue Pasteur côté pair depuis le carrefour de la rue Centrale
- > 4 emplacements Rue Centrale entre les numéros 22 et 16
- > 2 emplacements Rue Jean Garmier face au pôle petite enfance
- > 1 emplacement Place des Fossés face au N°2 (nouvel emplacement)

Ce dernier emplacement remplace la place de stationnement réservée aux véhicules des convoyeurs de fonds qui ne l'utilisaient jamais.

En cas d'infraction (absence de disque, temps dépassé), le contrevenant s'expose à une contravention de classe 1 soit 17€.

> Rue de Bellevue (travaux hôpital)

Pour répondre à la réduction des places de stationnement à l'intérieur de l'hôpital, conséquence des travaux, des places de stationnement provisoire (marquage en jaune) ont été créées (côté hôpital) rue de Bellevue dans sa portion comprise entre la rue de l'Hôpital et la rue de Briant.

Un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite a également été créé pour permettre aux personnes bénéficiant de la carte de stationnement, de se rendre plus facilement au cabinet des kinésithérapeutes pendant la durée des travaux ou à l'hôpital.

Par ailleurs, jusqu'à la fin des travaux, la rue de Bellevue dans sa portion comprise entre la rue de l'Hôpital et la rue de Briant est maintenue à une seule voie de circulation dans le sens montant.

Cette restriction de circulation étant peu respectée et afin d'éviter tout accident, il est nécessaire de rappeler qu'il est strictement interdit de :

- > Circuler en sens interdit rue de Bellevue. (perte de points et amende forfaitaire de 90€)
- > Masquer par un stationnement interdit (bande jaune continue peinte sur la bordure) le panneau sens interdit installé rue de Bellevue. (amende forfaitaire de 17€ ou 135€)

> Modification du code de la route

Dans le cadre du Plan d'Action pour la Mobilité Active (PAMA), un nouveau décret en date du 04 Juillet 2015 modifie le code de la route avec des mesures en faveur des modes de déplacements doux. Les articles R417-10 et R 4717-11 du code de la route ont été réorganisés

Sont ainsi classés très gênant le stationnement et l'arrêt qui sont désormais réprimés par une amende de quatrième classe soit 135€ :

• Pour les voitures, poids lourds et véhicules utilitaires :

- > Stationnement ou arrêt sur les passages piétons ainsi que sur les 5 mètres qui les précèdent
- > Stationnement ou arrêt sur les trottoirs
- > Stationnement ou arrêt sur les bandes et pistes cyclables ou sur les voies vertes
- > Stationnement ou arrêt sur les voies de bus
- > Stationnement ou arrêt devant les bouches d'incendie ou les bandes d'éveil et de vigilance, prévues pour les personnes mal voyantes
- > Stationnement ou arrêt sur les places réservées aux personnes porteuses de handicap ou aux transports de fonds
- > Stationnement ou arrêt pour les autocars de surface maximale supérieure à 20m² dans les zones touristiques délimitées

• Pour les deux roues motorisés et les tricycles à moteur :

Le stationnement des deux roues motorisés reste gênant, contravention de 2^e classe soit 35€

- > Stationnement ou arrêt sur les trottoirs
- > Stationnement ou arrêt sur les passages piétons
- > Stationnement ou arrêt sur les bandes et pistes cyclables ou sur les voies vertes
- > Stationnement ou arrêt sur les voies de bus
- > Stationnement ou arrêt sur les places réservées aux personnes porteuses de handicap ou aux transports de fonds
- > Stationnement ou arrêt devant les bouches d'incendie ou les bandes d'éveil et de vigilance, prévues pour les personnes mal voyantes

Ces nouvelles règles étant de portée générale, ces dernières ne feront pas l'objet d'une signalisation spécifique. L'ensemble de ces infractions quelques soit la catégorie du véhicule pourra être assortie d'une mise en fourrière conformément au Code de la Route.

> Rectification :

Une erreur s'est glissée dans la page N°18 du bulletin municipal N°31.

Les horaires concernant les travaux de bricolage sont les suivants :

• Travaux bruyants : L'utilisation d'engins motorisés pour les travaux de jardinage ou de bricolage est autorisée :

- > Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h.
 - > Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - > Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.
- (Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001)

> Constat logement inhabité

Si vous souhaitez obtenir une attestation pour un logement non habité au 1er janvier 2016, veuillez-vous rapprocher avant le 15 janvier 2016 du secrétariat de la mairie afin de prendre un rendez-vous, pour qu'un agent municipal visite le logement concerné par l'exonération de la taxe d'habitation.

Rappel : ce dernier doit être vide de tout meuble

> Brûlage des végétaux

Conformément à l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2012, il est rappelé que le brûlage à l'air libre est interdit.

> Tarifs communaux

Afin de lutter contre le comportement incivique d'une minorité de concitoyens, le conseil municipal a décidé d'instaurer des

tarifs lorsque ces comportements représentent une charge pour le budget communal.

Il s'agit entre autres du transfert d'un animal en divagation à la fourrière de Gueugnon, du ramassage d'ordures déposées au pied des containers de tris ou sur les trottoirs, de l'absence d'élagage des haies avançant sur la voie publique ou bien encore l'apposition d'affiches publicitaires en dehors des emplacements prévus.

Les mesures répressives ne seront appliquées qu'en dernier ressort, visant les personnes les plus récalcitrantes et insensibles aux avertissements dont elles auront fait l'objet.

- Thibault Bruet





HOPITAL DE LA CLAYETTE LE BÂTIMENT NEUF EST OCCUPÉ !

Dans le cadre de son projet d'établissement, l'hôpital de La Clayette se transforme depuis plusieurs mois en un établissement sanitaire de référence sur le pays Dunois et les autres établissements de santé de Charolais et Brionnais.

Une activité hospitalière adaptée au territoire, renforcée par un partenariat avec la maison médicale située dans son enceinte

Fort d'une expérience de coopération avec la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) la Maison Médicale des Cèdres depuis plus de 5 ans et d'un partenariat avec les médecins hospitaliers et le plateau technique de Paray le Monial et Charolles, le centre hospitalier de La Clayette dispose :

- D'un service de médecine gériatrique de 15 lits
- D'un EHPAD de 87 lits

Il est autorisé à transfuser et dispose de deux lits de soins palliatifs. D'autre part,

il accueillera très bientôt une extension du service d'hospitalisation à domicile (HAD) du CH de Paray le Monial qui assurera la prise en charge des usagers du secteur admis en HAD.

L'admission en direct dans le service médecine par le médecin traitant est possible et même favorisée, afin d'éviter le passage aux urgences et assurer un meilleur confort et une plus grande rapidité de prise en charge hospitalière des personnes âgées.

De nouveaux locaux réhabilités, sécurisés, fonctionnels, clairs, spacieux

La vétusté de ses locaux n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le programme de

restructuration de ses bâtiments en 2 tranches et d'un montant global de 11 227 000 € est en cours. La réception de la première tranche est actée. Un bâtiment flambant neuf se dresse fièrement aux côtés du bâtiment historique et tous les résidents EHPAD ainsi que les patients médecine y ont emménagé.

Moderne, fonctionnel, respectueux de l'environnement, il a été dessiné par Yves Cropier Architecte et construit en partenariat avec les personnels de l'hôpital qui ont été consultés pour la réalisation des plans, le choix des matériaux, les couleurs, la disposition et l'aménagement des locaux de soins et techniques. Ce bâtiment neuf est destiné à accueillir uniquement l'EHPAD dans 18 mois, alors que l'ancien bâtiment restructuré sera destiné au service médecine, et à l'extension de la maison médicale.

La chambre d'un résident

Elle dispose d'une salle de bain individuelle avec sanitaires et douche à l'italienne, dont la porte d'accès est coulissante pour éviter un empiètement sur la chambre. Les arêtes des pans de murs sont coupées pour permettre un plus grand espace de vie.

Un placard toute hauteur dispose d'un coffre avec fermeture à clé pour y ranger les petits objets de valeur que chacun souhaite garder près de lui. La surface de la chambre permet à chacun d'apporter sa télévision, un meuble personnel, un fauteuil...

Une boîte aux lettres nominative sera installée prochainement à l'accueil pour réceptionner son courrier, son journal.

Des circulations claires et spacieuses ; des locaux de restauration et d'animation pour la joie des moments partagés :

La salle polyvalente accueille les animations quotidiennes et les grands repas de familles annuels.

Les « p'tits restos » de chaque étage sont situés au centre du bâtiment. Ils offrent une vue imprenable sur la ville et ses alentours jusqu'à Baudemont.

Rien n'est dû au hasard. Il s'agit par exemple d'avoir des circulations dont les coloris s'éclaircissent au fur et à mesure

que l'on s'approche des salles à manger, disposant de mains courantes d'un ton différent afin de bien les distinguer et de favoriser des couleurs propices à la convivialité dans les locaux de restauration et d'activité.

Des installations techniques et de soins fonctionnelles et respectueuses de l'environnement

Les locaux de soins sont installés en partie centrale pour permettre une meilleure surveillance. Ils sont équipés de matériels neufs et adaptés aux exigences actuelles de prise en charge en médecine et en EHPAD, notamment sur la gestion du médicament, l'hygiène, les circuits alimentaires et hôteliers, les déchets. Les installations techniques ont été étudiées dans le cadre du développement durable et permettent d'assurer une liberté d'aller et venir en toute sécurité. On remarque notamment un groupe électrogène qui porte la capacité totale de l'établissement pour un fonctionnement à 100% permanent, une installation d'appel malade portable qui permet à chaque résident d'appeler, même lorsqu'il est dans le parc de l'hôpital.

Déménagement

Le déménagement a eu lieu le 4 juillet 2015. Il a permis de libérer les locaux actuels pour qu'ils fassent eux aussi peau neuve. Tout avait été programmé pour cette date y compris la société de déménagement. Malheureusement la canicule est survenue, et il a fallu faire face, malgré ces conditions difficiles. Bravo à tous, et en premier lieu les résidents.

Il a donc été nécessaire de s'adapter afin de :

- Continuer à offrir et assurer un service de soin médecine sur un secteur en forte demande
- Permettre à chaque résident déjà installé, de rester sur l'EHPAD de La Clayette, et il a fallu installer deux lits dans une vingtaine de chambres individuelles. Le bâtiment neuf pourra à terme accueillir 87 résidents d'EHPAD ; mais il doit provisoirement accueillir également le service de médecine, et les services médico-techniques et administratifs.

Une décision difficile chargée de compromis

La répartition des personnes dans les chambres a été étudiée et établie par le personnel médical et soignant, au regard de différents critères et d'une étude de la situation individuelle de santé et prise en charge associée.

Une réunion a été organisée au printemps pour répondre aux familles parfois dans l'incompréhension de telles décisions ; il fallait faire des compromis pour continuer à accueillir l'ensemble des résidents, assurer la meilleure prise en charge possible, conserver un prix de journée acceptable. Pourtant, peu après le déménagement, sont apparues des protestations auxquelles l'encadrement et le personnel ont fait face avec calme et professionnalisme. L'ensemble du personnel et la direction de l'établissement souhaitent que chacun puisse être satisfait des prestations proposées à La Clayette, et ont à cœur de faire oublier ces désagréments, qui vont malheureusement durer encore 12 mois.

Les accès à l'hôpital et les stationnements réservés

Attention la voie de circulation est à sens unique dans l'enceinte de l'hôpital ! L'entrée se fait par la rue de l'hôpital et la sortie par la rue de Briant. Le stationnement est réglementé et il est rappelé à l'ensemble des usagers de respecter les sens de circulation et stationnements interdits ou réservés indiqués sur les panneaux de signalisation.

Deux entrées publiques :

- l'entrée Est au rez de chaussée - sur la rue de Bellevue : *Entrée Pergola*
- l'entrée cour intérieure au rez de jardin : *Entrée Porche*

Une identité – un nom

Il reste à trouver un nom pour le Centre Hospitalier de la Clayette ; Vous pouvez nous envoyer vos propositions en adressant simplement un courrier à Monsieur le Directeur.

- Patrick Munoz, directeur délégué
André Chassort, médecin coordonnateur EHPAD
Laurence Dolo



SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CLAYETTOIS

La Communauté de Communes du Pays Clayettois travaille depuis de nombreuses années sur la gestion de nos déchets. Malgré cela encore beaucoup de déchets recyclables se retrouvent dans les sacs poubelle des ordures destinées à l'enfouissement.

Comment trier ?

Le rappel de ces quelques consignes vous permettra de mieux trier et ainsi de diminuer votre impact sur l'environnement et sur votre portefeuille.



Papiers à trier

Emballages en verre à trier

Emballages à trier



Une gestion du budget très serrée...



Nous entendons souvent dire « Plus je trie plus je paie cher ! ». Les frais de collecte et de traitement ont effectivement tendance à augmenter, mais ils suivent naturellement l'inflation et les prix sont négociés au plus juste dans le cadre d'un marché public.

Si les déchets déposés dans les points propres ou à la déchetterie n'avaient pas été triés (pour la seule année 2014) votre redevance déchets ménagers s'élèverait pour 2015 à 232€ pour les foyers collectés 1 fois par semaine et 262€ pour les foyers de La Clayette.

Alors merci à ceux qui trient !

ZOOM SUR LE TRI des déchets papiers

Tous les papiers se trient et se recyclent ! C'est facile !

En 2014, 190 tonnes de papiers déposés dans les points propres ont repris le chemin du cycle papetier, soit autant de volumes qui n'ont pas été mis dans les ordures ménagères et traités au prix fort à la charge de notre budget.

La production de papiers recyclés consomme en moyenne 3 fois moins d'énergie, 3 fois moins d'eau et permet d'économiser des tonnes de bois et ainsi de forêts.



En collant **Stop Pub** sur votre boîte aux lettres, c'est 35 kg par an de papiers en moins dans les déchets.

À l'échelle du Pays Clayettois c'est environ 120 tonnes de déchets qui pourraient être évitées en une année.

Autocollant à votre disposition à la Communauté de Communes



POUR NOËL,

prenez à trier les papiers cadeaux, lorsqu'ils sont en papier ils se recyclent !

DÉCHÉTERIE

Pour vous débarrasser des déchets encombrants (électroménager, meubles, gravats, produits dangereux ou déchets d'activités de soins à risques infectieux) mais également des déchets verts en grosse quantité : utilisez la déchetterie située à La Clayette (En Combabon). Des containers dédiés à chaque déchet sont à votre disposition et vous pourrez compter sur les conseils du personnel SITA pour vous aider dans cette démarche.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES



Cette année a été particulièrement mauvaise en ce qui concerne le dépôt de gros et lourds déchets près des points propres ou près des containers d'ordures ménagères. Il est inadmissible de trouver du mobilier, de la ferraille ou encore des cartons près des containers... Ils doivent impérativement être portés à la déchetterie. Il faut savoir que ces dépôts nous coûtent à tous beaucoup d'argent...

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30



RESTAURANT SCOLAIRE



Il est 8h30. Alors que les élèves de l'école Lamartine commencent une nouvelle journée studieuse, au-dessous des salles de classe, dans les cuisines du restaurant scolaire, Monique et Sylvie s'installent derrière leurs fourneaux. Chaque jour, depuis la rentrée de septembre, elles accueillent environ 80 enfants de l'école élémentaire Lamartine et de l'école maternelle du Vieux Moulin.

Depuis sa création, l'association du restaurant scolaire Lamartine s'est fixé deux missions essentielles : la fourniture d'un repas équilibré et l'éducation au goût. L'élaboration des menus se fait dans le respect de la réglementation en vigueur et la majorité des plats sont « faits maison ». Environ une fois par mois, un repas en circuit court est proposé : les matières premières utilisées pour la confection de ce repas sont acquises auprès de producteurs locaux par le biais d'achats groupés.

Cette année, nous envisageons de proposer des repas à thème afin de faire découvrir aux élèves d'autres cultures et d'autres goûts.



Chaque année, à l'occasion du repas de Noël, les enfants reçoivent la visite très appréciée du Père Noël.

Grâce à une forte implication de tous les acteurs de la vie scolaire (directrices et enseignantes des 2 écoles, ATSEM, parents), au travail des cantinières, à l'énergie des membres du bureau et au soutien de la commune (subvention, mise à disposition de personnel de surveillance), l'association a pu remplir ses missions et terminer l'année sur un bilan positif.

Pour cette année scolaire, nous avons choisi de renouveler les actions réalisées

en 2014-2015 : le bal des jeunes en avril et les deux ventes de plats à emporter cuisinés par l'équipe du chef Clovis de l'Hôtel de Bourgogne.

Nous souhaitons développer les actions en direction des élèves sans que cela influe trop fortement sur le prix des repas. Alors si parmi les parents d'élèves qui liront ce bulletin, certains ont des idées de manifestations, de projets et un peu de temps à consacrer à notre association, nous les accueillerons avec le plus grand plaisir.

VALÉRIE MICHEL

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE LAMARTINE

11 rue Lamartine - 71800 La Clayette

Présidente : Valérie Michel
Secrétaire : Delphine Montillet
Trésorière : Véronique Colleoni
Trésorière adjoint : Laurence Haack

Tél : 03 85 26 81 31
 Mail : restolamartine@gmail.com

CLASSE THÉÂTRE

LE THÉÂTRE PREND OFFICIELLEMENT SES QUARTIERS AU COLLÈGE LES BRUYÈRES.

Le collège les Bruyères a ouvert cette année une classe à horaires aménagés théâtre. Une présentation officielle avait lieu le mardi 29 septembre 2015 en présence de nombreuses personnalités.



Marc Dumont, le Principal, avait mis les petits plats dans les grands pour une animation de qualité. Les personnels de l'établissement se sont pleinement investis dans cette opération exceptionnelle. Étaient présents, Denis Rolland recteur de l'académie et chancelier de l'Université de Bourgogne, André Accary président du conseil départemental, Fabien Ben directeur académique des services de l'Education Nationale, Patrick Laudet inspecteur général venu spécialement du ministère, Christelle Creff directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne, Daniel Laroche Maire de La Clayette, et de nombreux élus et personnalités du secteur.

Les 18 élèves (de la 5^e à la 3^e) ont présenté un petit spectacle très apprécié et très applaudi par le public. Après seulement 3 semaines de travail leur prestation était de belle qualité et a été grandement saluée. Ils ont su avec brio revisiter « La cigale et la fourmi » en utilisant la méthode S+7 de Raymond Queneau, ils obtiennent alors « La cimaise et la fraction » une version totalement décalée et très difficile à déclamer. Cette classe est placée sous la responsabilité de Pauline Beylier professeure de Français qui a obtenu son habilitation théâtre, et d'Evelyne Dantès comédienne professionnelle qui officie dans la troupe le

Chariot de Thespis. Les jeunes comédiens étudient la théorie et la pratique théâtrale tous les jeudis après-midi. Ils se déplaceront également à l'ARC du Creusot pour découvrir des spectacles et travailler avec des comédiens.

Lors de cette présentation Denis Roland a émaillé son discours de belles références littéraires et théâtrales, ne manquant pas de féliciter chaleureusement les élèves et les enseignants. Patrick Laudet était enthousiaste et soulignait que ce genre de projet contribuait à parfaire une éducation. André Accary ne cachait pas le plaisir qu'il avait de découvrir ce beau collège, et s'est dit très impressionné par la qualité de la prestation et l'enthousiasme des jeunes. Il ajoutait que cette réussite collective venait élargir le champ des possibles. Il a également remis à chacun des élèves le carnet « mes aventures de jeune spectateur ». Christelle Creff ajoutait que ce projet ne pouvait voir le jour qu'avec un partenariat entre l'académie et le département. Enfin Daniel Laroche, après avoir félicité les élèves, renouvelait la volonté de la municipalité de rester un partenaire de l'établissement.

Le théâtre existait déjà au collège depuis 7 ans sous forme d'un atelier. Il était animé avec passion par Nadège Buguet, Laetitia Rameau, Monique Perche profes-

seures de Français, et par Evelyne Dantès. La municipalité de La Clayette a largement participé financièrement à cette action. C'est Pierre Desbot, actuellement 1^{er} adjoint au Maire, qui a œuvré pour que cette aventure se réalise. La classe théâtre est une suite logique, et les animatrices de l'atelier ont désormais passé le flambeau non sans une pointe de nostalgie mais avec de beaux souvenirs qui resteront gravés dans les annales. La classe à horaires aménagés théâtre (CHAT) est donc une option d'enseignement à part entière et les élèves pourront continuer s'ils le souhaitent de suivre cet enseignement en seconde et en particulier au lycée Wittmer de Charolles.

ÉRIC LACROIX - C.P.E

↓ LES OFFICIELS



REPAS ANNUEL DES ANCIENS





LE PROJET MOSAÏQUES À L'ÉCOLE

« Je pense qu'on a formé de futurs mosaïstes, car cela faisait plaisir de voir l'envie, le plaisir qu'avaient les enfants à travailler sur ce projet, lors des décloisonnements tout au long de l'année scolaire ».

Ainsi parlait Charline Minjollet, directrice de l'école primaire Lamartine, lors de l'inauguration des travaux de mosaïques réalisés par les élèves dans le cadre du Défi nature, dans la continuité du projet d'embellissement de la cour de l'école, qui avait débuté en 2008, avec la fabrication de petits jardins.

Cette année, enfants et enseignants ont travaillé, sous la houlette de Pascale Larray, qui pratique la mosaïque, afin de réaliser une décoration complète de la cour d'école, tout en utilisant différentes techniques de pose, en lien avec la nature et le patrimoine.

Quatre grandes lignes ont guidé ce projet :

- Les jardins à la française, travail mené par la classe de CM2 ;

- La frise fleurie, réalisée par les élèves de CE2 et de CLIS ;
- Les petites bêtes des jardins, ont occupé les classes de CP et CE1, en partenariat avec des animateurs du centre Eden de Cuisery ;
- La faune d'un étang, autour de laquelle ont travaillé les élèves de CM1, qui ont notamment participé à une matinée de pêche dans l'étang.

Les élèves ont travaillé sur le recyclage des déchets, (avec l'utilisation de carreaux de Briare de 3^e choix), sur la découverte du patrimoine local (châteaux de Drée et Cormatin, étang de La Clayette), et enfin sur la découverte de la nature (animaux, biodiversité, biotope).

L'objectif était tout à la fois de responsabiliser les enfants sur l'attention à leur milieu de vie, le travail de groupe, et de parvenir à une réalisation finale com-

mune, mais également de transmettre aux familles des valeurs écocitoyennes, artistiques et naturelles.

La réfection des façades de l'école, financée par la Commune, a été réalisée pendant les vacances d'été. Les services techniques ont ensuite œuvré pour poser et joindre les travaux réalisés, afin que tout soit prêt pour la rentrée.

Le résultat est à la hauteur du travail fourni et peut être apprécié dans la cour de l'école Lamartine.

La classe de cours moyen s'est rendue début juin au Lab 71 à Dompierre les Ormes, pour la remise des trophées « Défi nature », suite à l'invitation du Conseil départemental, et s'est vue remettre un magnifique hortensia pour l'école, ainsi qu'un diplôme et des petits cadeaux.

Un grand bravo aux mosaïstes en herbe !

- CHARLINE MINJOLLET



LES 1001 ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Bien sûr, quartier livres vous dénêche le livre de vos rêves... Mais aussi...

Quartier Livres ouvre ses pages aux auteurs



Le 30 octobre dernier, Louis Dubost, auteur poète, nouvelliste et ancien éditeur (natif de La Clayette) a ému un large auditoire en lisant sa nouvelle «*Tout ça à cause du cochon*» (éditions du Petit Rameur 2015). L'échange avec Louis Dubost autour de ses techniques d'écriture (et potagères!), de ses sources d'inspiration s'est conclu par de souriantes dédicaces autour du verre de l'amitié... et de quelques bouts de cot'son ! Quel moment chaleureux au cœur de l'automne !



Quartier des Lecteurs... prend ses quartiers à Quartier Livres

Vendredi 6 novembre a vu naître le 1^{er} « club » des lecteurs de la bibliothèque : une dizaine de mordus est venue échanger ses coups de cœur, ses éclats de rire, ses émotions en toute convivialité.

ProchainS rdv : tous les 1^{er} vendredi du mois à 18h30



Quartier Livres ouvre ses portes à la langue française

Depuis plus d'un an, en dehors des ouvertures au tout-public, 3 bénévoles de l'association Lutilea proposent des remises à niveau adultes ou un enseignement du français, destiné à des travailleurs étrangers apportant leurs compétences en France.

Edition Spéciale !

Quartier Livres bibliothèque de La Clayette vous propose désormais un choix de nouveaux magazines en prêt (seul, le numéro du mois en cours n'est pas empruntable) Il y en a pour tous les goûts, tous les sujets et tous les âges. **L'ami des jardins**, pour tous les jardiniers chevronnés ou pas, **Psychologies**, revue traitant de la santé, la vie de famille en toute simplicité.

La petite revue **Cabaret** destinée aux amis de la poésie.

Village magazine pour un lectorat curieux des initiatives en milieu rural, **Plaisirs de peindre** à l'attention des peintres amateurs, **Historia** pour les férus d'histoire, **60 millions de consommateurs** s'adressant aux «*consomm'acteurs*» ou, pour les plus sportifs, **So Foot** et encore **Balades Randos**.

Papillote et Petites Mains, 2 magazines qui vous épauleront pour bricoler et cuisiner avec vos enfants.

Les plus jeunes dévoreront **Wakou**, un mensuel animalier ou pourront utiliser **Images doc** pour toute recherche documentaire scolaire ou personnelle. Enfin **Phosphore** guidera et distraira lycéens et étudiants.

Et toujours :

- > **Sur les arts plastiques** : Dada (la première revue d'art) et Beaux-Arts Magazine ;
- > **La littérature** : Lire, Pages, Livres de France et La Revue des livres pour les enfants ;
- > **Curiosité scientifique** : Sciences & Vie et Sciences & Vie Junior ;
- > **La nature et les animaux** : La Salamandre
- > **L'informatique et les applis** : 01.net
- > **La chanson française** : FrancoFans
- > **L'actualité** : Les Dossiers de l'Actualité
- > **La BD adulte** : DBd
- > **En consultation sur place** : Le Journal de Saône-&-Loire (sauf week-end) et La Renaissance

Et pour finir ! 200 nouveautés (romans, biographies, documentaires, bd) vous attendent !

- VÉRONIQUE ZURANO

SAISON CULTURELLE 2015 - 2016

BILAN SAISON & ÉTÉ 2015

Accroître l'attractivité Culturelle de notre ville, c'est aussi participer à l'essor du tourisme. Car Culture et Tourisme sont aujourd'hui indissociables du développement économique.

Judis en fête

- > 4 spectacles de qualité artistique.
- > Et un succès populaire : nous avons accueilli environ 2000 personnes.

Festival des brèves de La Clayette (Histoires courtes)

En collaboration avec le Collectif «LA COHORTE», la Compagnie «AVANT-SCENE» de St-Symphorien, le Centre de Loisirs de Colombier en Brionnais et Quartier-Livres.

> Prestations artistiques de haut niveau : les spectateurs étaient au R.D.V. Un grand merci aux bénévoles. Le festival sera reconduit l'année prochaine sur deux journées.

8 expos à l'espace Ste-Avoye / 2 soirées théâtrales

La saison a été faite de découvertes artistiques, de spectacles attendus et aussi de paroles fortes.

Merci à tous de votre soutien. Et R.D.V. en 2016. Nous aurons le plaisir de recevoir en résidence la nouvelle création du Cirque RASPOSO pour 3 représentations au cours de l'été 2016.

- PIERRE BODET DESBOT

Magic Pirates Spectacle de grande illusion



Créateurs, innovateurs, perfectionnistes, les Magic Pirates «Magicien - illusionniste» vous présentent un spectacle de grande illusion hors du commun.

Une prestation sortant des sentiers battus, originale, truffée de grandes illusions extravagantes, avec la participation du public.

Un des extraits de leur spectacle de magie et de grande illusion a été diffusé au plus grand cabaret du monde sur France 2 présenté par Patrick Sébastien, une belle reconnaissance pour ces artistes magiciens spécialisés dans le domaine de la grande illusion.

Du grand spectacle pour un spectacle de magie exceptionnel.

La femme coupée en deux - La lévitation de la partenaire - La Herse de la mort - Le magicien qui rétrécit à 20 cm - Le bras perdu - Les Tonneaux

MARDI 19 JANVIER 2016 - 20H30 À LA SALLE DES FÊTES

Poing levé pipe fendue Ukulélé club

CONCERT



Après avoir chanté « Renaud » jusqu'à plus soif, le groupe revient cette fois-ci avec un nouveau répertoire consacré à la chanson « engagée ». Vous retrouverez Lavilliers, Perret, Souchon, Dimay, Béranger, Tonton Georges et le Grand Jacques dans des arrangements très acoustiques. Le groupe présentera aussi quelques compositions dont «Oscar» visible en clip sur «Youtube». Le tout dans une petite mise en scène où l'humour et l'émotion auront toujours leur place. On ne se refait pas...

MARDI 9 FÉVRIER 2016 - 20H30 À LA SALLE DES FÊTES

Don Juan Compagnie Burlesques Associés

THÉÂTRE



Chef d'œuvre incontesté du théâtre français! Œuvre baroque, à la fois drôle et sombre, comique et héroïque. Pièce sans cesse montée, de toutes les façons possibles et si souvent réussie. Pourquoi «Burlesques Associés» se prend-elle l'envie de créer son «Don Juan»? Pour le plaisir bien sûr mais aussi pour faire goûter au public, qui nous suit depuis 6 ans déjà, ce festin raffiné. Notre recette sera assaisonnée comme il se doit de commedia dell'arte, de burlesque, de chants et de musique baroques (Lully notamment, interprété en direct par les 5 comédiens-musiciens-chanteurs sur instruments baroques), avec cette touche saltimbanque qui nous est chère.

Ce spectacle complet, au caractère baroque très affirmé, parle de choses sérieuses avec la fantaisie burlesque qui nous est propre et qui était omniprésente dans l'art de Molière, cet Art qui s'est tant «frotté» au jeu des italiens.

MARDI 22 MARS 2016 - 20H30 À LA SALLE DES FÊTES

SPECTACLE CHANSONNIER



Ça change tout ! Compagnie du Grain d'Or avec Pierre Douglas

Au XIX^e et au XX^e siècle, un chansonnier était un auteur compositeur et interprète de chansons qu'il présentait dans des cabarets.

Aujourd'hui, le terme de chansonnier désigne un auteur de sketches ou de chansons satiriques portant sur l'actualité, principalement politique. La satire permet bien des choses avec humour et un certain décalage en particulier sur la politique ou les mœurs de nos contemporains.

L'époustouffant Pierre Douglas dévoile un de ses nombreux talents en nous offrant un délicieux moment de spectacle chansonnier.

La Compagnie Grain d'Or vous propose donc un spectacle de férocité sans méchanceté et d'humour sans vulgarité mettant en scène Pierre Douglas et autres comparses.

En habitué du métier de chansonnier, Pierre Douglas fait un passage en revue de l'actualité politique, impitoyable et malicieux, et chacun «en prend pour son grade».

MARDI 26 AVRIL 2016 - 20H30 À LA SALLE DES FÊTES



> OFFICE DU TOURISME

Pour connaître toutes les manifestations, les activités, les bonnes adresses en Pays Clayettois, allez sur : www.pays-clayettois.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Du 12 au 21 décembre : de 10h à 17h30.

> AGENDA

> Marchés de Noël - animations commerces

MARCHÉ des ARTISANS : découvrez le savoir-faire de plus de 25 artisans d'art et 20 producteurs. Bijoux, décorations, produits du terroir... Pour faire plaisir ou vous faire plaisir, vous trouverez un cadeau original «made in Pays Clayettois et ses alentours».

Lieu : office de tourisme - La Clayette
Renseignements : 03 85 28 16 35

**> DU 12 AU 21 DÉCEMBRE 2015
DE 10H À 17H30**

Animations commerces : organisées par l'UCIA.

Chéquier réductions : Muni de votre chéquier, vous pourrez avoir des réductions dans tous vos magasins préférés de La Clayette! Regardez dans vos boîtes aux lettres...

> SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Nocturne : ouverture de certains magasins jusqu'à 22h.

> DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Ouverture des commerces.

> Animations enfants

Envol de lanternes :

venez lancer votre lanterne lumineuse pour un spectacle magique.

Lieu : office de tourisme, La Clayette
Gratuit

> SAMEDI 19 DÉCEMBRE - 21H30

Balade en calèche du Père Noël, organisée par l'UCIA.

Embarquez dans la calèche du Père Noël pour une balade dans La Clayette.

Lieu : place Rambuteau, La Clayette
Gratuit

**> SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE**

Manège, organisé par l'UCIA.

- Ainsi font, font, font... Un p'tit tour de manège.
- Vente de vin chaud - crêpes - gaufres sur place.

Lieu : place Rambuteau, La Clayette
Gratuit

**> SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE**

> Concerts & spectacles

Spectacle de Noël :

- Spectacle «Il était une fois»
- Une après-midi pour faire rêver les enfants... La Compagnie «La Famille des 4 saisons» a concocté un spectacle de Noël pour les enfants où se mêlent clownerie, danse, chansons...

• Distribution de friandises par le Père Noël

Lieu : salle des fêtes, La Clayette
Gratuit

> DIMANCHE 20 DÉCEMBRE - 15H

Démonstration Zumba et Country :

Aurélien Marquet, professeur de danse et son équipe de danseurs vous proposent des démonstrations de Zumba et Country. En rythme et en musique, vous pourrez vous aussi vous essayer à quelques pas de danse...

> SAMEDI 19 DÉCEMBRE - 17H-18H30

Lieu : office de tourisme, La Clayette

> DIMANCHE 20 DÉCEMBRE - 11H-12H

Lieu : place Rambuteau, La Clayette

> Ateliers enfants

Atelier fabrication d'un puzzle :

Animé par Sophie Rousseau
 Graine d'artiste, à toi de jouer ! Dessine, colorie et fabrique ton puzzle avec l'aide de Sophie Rousseau ! Tu rapporteras ton chef d'œuvre chez toi !

Lieu : office de tourisme, La Clayette
Inscription obligatoire :
 03 85 28 16 35

**> MERCREDI 16 DÉCEMBRE
10H00 ET 15H00 (DURÉE 45 MN)**

**> LUNDI 21 DÉCEMBRE
10H00 ET 15H00 (DURÉE 45 MN)**

Atelier création florale :

Animé par Jean-Michel Gautheron
 Avec des fleurs, des feuilles, des branches, laisse libre cours à ton imagination et accompagné de Jean GAUTHERON, fabrique une décoration de la table de Noël !

Lieu : office de tourisme, La Clayette
Inscription obligatoire :
 03 85 28 16 35

**> SAMEDI 19 DÉCEMBRE
10H00 ET 15H00 (DURÉE 1H)**

> Nocturne de Noël

**> SAMEDI 19 DÉCEMBRE
JUSQU'À 22H00**

• Ouverture de certains magasins et du marché de Noël !

À 20H30

• Envol de lanternes chinoises.

Lieu : office de tourisme
DE 18H00 À 22H00

• Vente d'huîtres et buvette

Lieu : place Rambuteau, La Clayette

> DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

• Vente de boudin,

• Vente d'huîtres et buvette.

Lieu : place Rambuteau, La Clayette

